

CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE CADA

Katia DELECROIX

Directrice

Lise BONGART

Cheffe de service

MISSION

Hébergement de ménages en demande d'asile ou issus de la demande d'asile et interventions sociales individualisées et collectives prenant en compte :

- l'installation hôtelière sur le lieu d'hébergement,
- le suivi de la situation administrative,
- le suivi des dossiers de demande d'asile devant l'OFPRA et la CNDA,
- la scolarisation des enfants,
- l'accès aux soins,
- la gestion des ressources,
- le début du processus d'intégration et d'insertion (cours de français, visites culturelles, projets culinaires...)
- la mise en œuvre de la sortie des réfugiés statutaires,
- la gestion de la sortie des personnes déboutées du droit d'asile.

FINANCEMENT

ÉTAT : politique de l'immigration et de l'asile (BOP 303)

CAPACITÉ

183 places en diffus jusqu'au 19 mai 2023 puis 198 places, sur la Métropole de Nancy, Lunéville et Baccarat

ÉQUIPE

Direction	0,20 ETP
Chef de service	0,60 ETP
Assistante de Direction	0,05 ETP
Assistante de Gestion.....	0,05 ETP
Secrétaire	0,40 ETP
Travailleurs sociaux (dont 1 ETP de renfort)	8,80 ETP
Travailleur social en charge des récits OFPRA	0,30 ETP
Agent d'accueil et administratif	1,00 ETP
Chargé de la veille documentaire et juridique	0,30 ETP
Conseillère Numérique	0,20 ETP
Agent de manutention	0,20 ETP
Total.....	12,10 ETP

▲ MÉNAGES

Couples avec enfants.....	31
Couples sans enfant.....	4
Isolés avec enfants	16
Isolés sans enfant	56
Total	107

Personnes

Adultes.....	142
Enfants	103
Total	245

▲ ACTIVITÉ

Taux d'occupation moyen : **81 %**

56 779 nuitées réalisées

Durée moyenne de séjour : **22,11 mois**

▲ FLUX

43 ménages admis / 90 personnes

38 ménages sortis / 92 personnes

▲ ORIENTATION DES MÉNAGES À LA SORTIE DU DISPOSITIF

Solution individuelle.....	15
Logement avec accompagnement.....	5
Aide au retour volontaire.....	4
CHRS / SIL.....	4
Résidence sociale	3
Hébergement d'urgence	2
Exclusion	2
H.U.A.S.	2
IML.....	1

▲ STATUTS DES PERSONNES SUIVIES EN 2023

Débutés de la demande d'asile	29
Débutés P.O.S.	54
Procédure normale	44
Procédure accélérée.....	35
Protections subsidiaires	24
Réfugiés CNDA.....	11
Réfugiés OFPRA.....	36
Régularisés.....	12

69 ménages présents au 31 décembre 2023, soit 153 personnes



1	CONTEXTE	2
1.1	La demande d'Asile en France.....	2
1.2	L'évolution des demandeurs d'asile en Meurthe-et-Moselle	2
2	L'ORGANISATION DU SERVICE	4
2.1	Les modalités d'accueil et de suivi	4
2.2	Les accompagnements individuels et actions collectives	5
2.3	La configuration et l'évolution des sites d'hébergement	6
2.4	L'expression des usagers.....	6
2.5	Les outils de pilotage.....	7
2.6	Les groupes d'analyse des pratiques.....	7
2.7	Les évaluations internes/externes et le projet d'établissement.....	7
3	LES DONNÉES CHIFFRÉES	8
3.1	Les provenances et nationalités des personnes accueillies par le CADA.....	8
3.2	Le taux d'occupation et les admissions et sorties du dispositif	9
3.3	La typologie des personnes accueillies	9
3.4	La durée de séjour	10
3.5	Les dossiers.....	11
3.6	L'interprétariat	12
4	LES STATUTS ET SORTIES	13
4.1	Les réfugiés.....	13
4.2	Les protections subsidiaires	14
4.3	Les déboutés.....	14
4.4	Les régularisations.....	14
4.5	Les orientations	14
5	LES ACTIONS COLLECTIVES MENÉES PAR LE CADA	15
5.1	Actions culturelles et de loisirs.....	15
5.2	Actions de soutien scolaire et apprentissage du français	16
5.3	Participation au CRPA.....	16
5.4	Action Gynécologie Sans Frontière	16
6	L'ÉVALUATION ET LA SATISFACTION DES USAGERS	17
7	CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024	19
	ANNEXES	20
	Annexe 1 : Bilan GSF2023.....	20
	Annexe 2 : 14 fiches actions transverses.....	24
	Annexe 3 : Questionnaires	38
	GLOSSAIRE	39

1 CONTEXTE

1.1 La demande d'Asile en France

Le ministère de l'Intérieur a publié en janvier 2024 les premières données sur l'asile en France pour l'année précédente. **On y apprend qu'un nombre record de 149 511 premières demandes d'asile ont été enregistrées sur l'ensemble de l'année 2023**, dont 145 522 formulées auprès des préfectures au sein des guichets uniques pour demandeurs d'asile (GUDA), **en hausse de 6,4 % par rapport à 2022**, 3 191 présentées par des personnes arrivées par un programme de réinstallation, et 798 enregistrées en rétention. À cela s'ajoutent 21 910 demandes déjà enregistrées une première fois précédemment en guichet unique de demande d'asile (réexamens, nouvelles demandes Dublin et réouvertures).

Les Afghans restent les plus nombreux à demander l'asile, avec 16 948 premières demandes enregistrées en GUDA (en baisse de 25 % par rapport à 2022), suivis par les Guinéens (10 567 / +71 %), les Turcs (9 837 / -1 %), les Ivoiriens (9 635 / + 64 %) et les Bangladais (9 570 / -9 %).

Sur 136 751 décisions rendues par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) (incluant les décisions de réouverture de dossiers clos), **44 479 ont attribué une protection au titre de l'asile (statut de réfugié ou protection subsidiaire) soit un taux de 32,8 % (+3,6 pts par rapport à 2022)**.

La Cour nationale du droit d'asile (CNDA) (dont le rapport d'activité 2023 a été publié le 31 janvier 2024), saisie de 64 685 demandes de recours, a rendu 66 358 décisions permettant de protéger 16 329 personnes supplémentaires. **Le taux d'accord global, incluant les décisions OFPRA et CNDA, est de 44,5 % pour cette année**. Au total, ce sont 60 808 personnes (incluant les mineurs) qui ont été protégés par la France au titre de l'asile en 2023, un niveau jamais atteint **(+8,1 % par rapport à 2022)**.

Concernant les délais, l'OFPRA a rendu ses décisions en 4,2 mois en moyenne (contre 5,2 mois l'année précédente), tandis que la CNDA a statué dans un délai moyen de 6,1 mois (contre 6,5 mois en 2022).

Au 31 décembre 2023 selon l'office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) sur les réseaux sociaux, **102 196 demandeurs d'asile bénéficiaient de l'allocation pour demandeurs d'asile (ADA) et étaient donc éligibles aux conditions matérielles d'accueil** (incluant l'ADA et, en fonction des besoins et des disponibilités, une place dans un lieu d'hébergement dédié). **Ainsi, près de 44 000 demandeurs d'asile, soit 30 % de l'ensemble de ce public, étaient privés de toute aide matérielle fin 2023, une tendance déjà constatée les années précédentes et qui se renforce**.

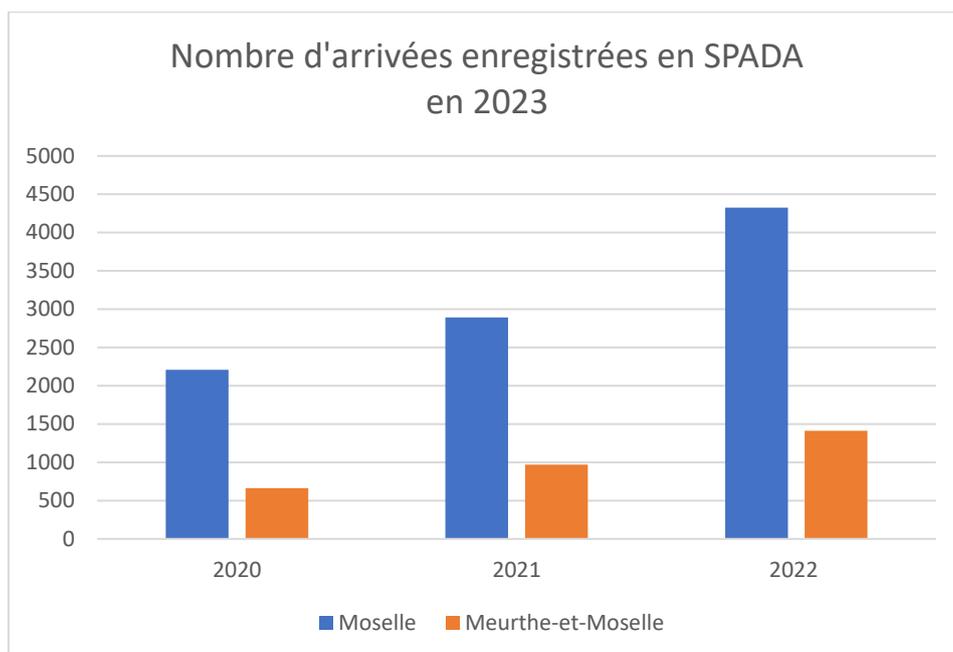
Pour les demandeurs d'asile bénéficiant des conditions matérielles d'accueil (CMA) et ne disposant pas d'un hébergement, les documents annexés au projet de loi de finances 2024 publiés à l'automne 2023 estimaient que 59 % seraient hébergés dans un lieu dédié à la fin de l'année (une proportion bien moindre si on la rapporte à l'ensemble des demandeurs d'asile, incluant ceux sans CMA).

1.2 L'évolution des demandeurs d'asile en Meurthe-et-Moselle

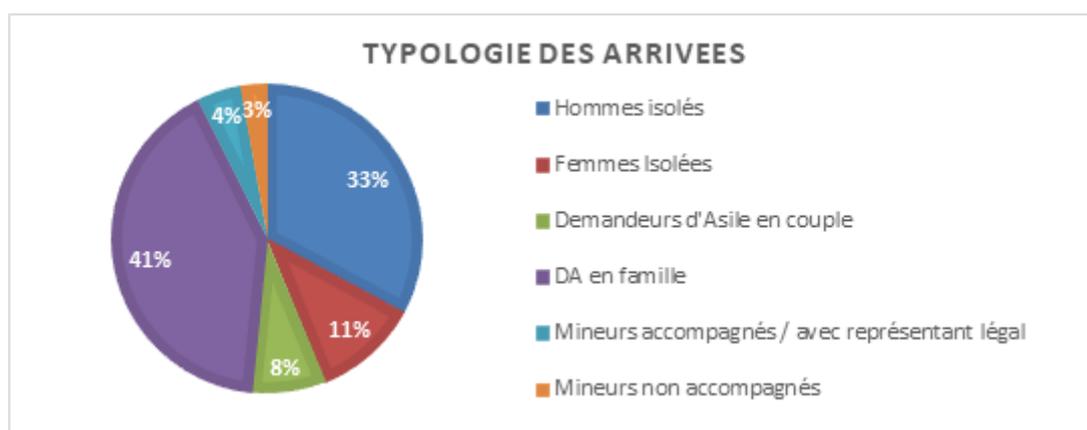
Les années 2015 et 2019 ont été marquées par une très forte augmentation d'arrivée de demandeurs d'asile en France. Depuis la crise sanitaire, un ralentissement des flux s'observait sur l'ensemble des pays.

Depuis août 2022, le flux reprend sa progression à compter du second semestre sur l'ensemble des départements lorrains, pour atteindre pratiquement le niveau de 2019 en Meurthe-et-Moselle.

En 2023, le nombre d'arrivée enregistrées tend à se stabiliser en Meurthe-et-Moselle avec 1 435 personnes, soit 24 % de plus que l'année précédente.

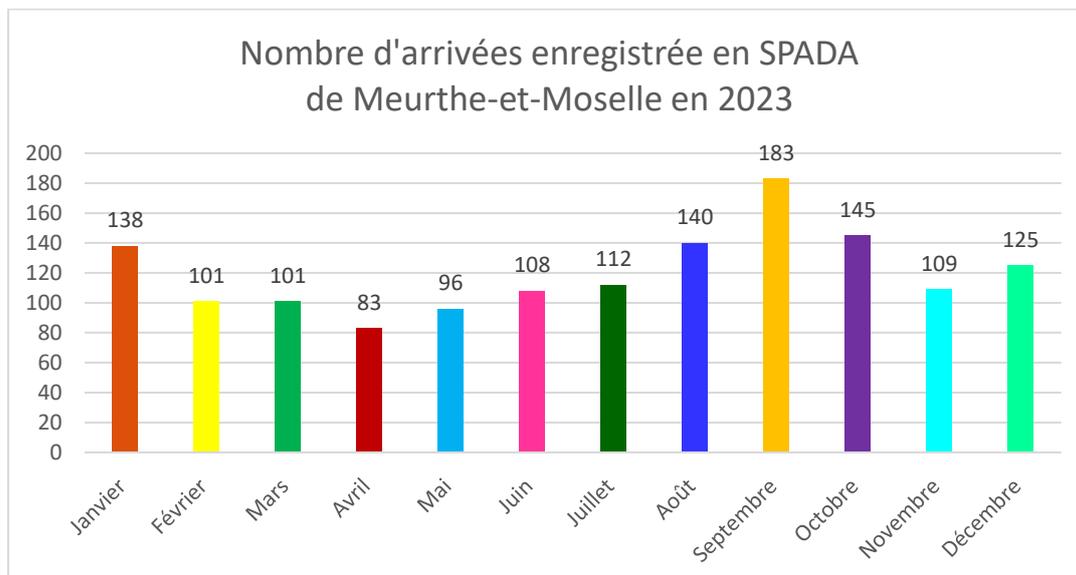


En Meurthe-et-Moselle en 2023



La majorité des personnes se présentant en SPADA pour une première demande d'asile (Prestation A en vue d'un rendez-vous en Guichet Unique) sont des ménages. Néanmoins, **le nombre de personnes isolées est en constante augmentation**, une tendance déjà constatée l'année dernière.

Comme les trois autres départements de Lorraine, la Meurthe-et-Moselle connaît une reprise du flux sur l'ensemble de l'année excepté au mois d'avril. Nous observons une augmentation significative pour les mois d'août, septembre et octobre. En fin d'année le nombre d'arrivée tend à diminuer mais demeure conséquent.



C'est dans ce contexte que la DDETS et l'OFII ont décidé d'une augmentation de 30 places de CADA en Meurthe-et-Moselle. En décembre 2022, par arrêté, les places ont été réparties de manière équivalente entre l'AARS et France Horizon, soit 15 places pour chaque association.

En mai 2023, le CADA de l'AARS a donc ouvert 15 places supplémentaires, permettant ainsi l'embauche d'un travailleur social en CDI à 80 %.

Situées à Lunéville, elles ont permis l'accueil rapide de 3 familles.

2 L'ORGANISATION DU SERVICE

2.1 Les modalités d'accueil et de suivi

L'accueil des demandeurs d'asile est assuré par un guichet unique pour demandeurs d'Asile (GUDA) régional, réunissant les compétences de la Préfecture de région et de l'OFII.

L'OFII qualifie le besoin d'hébergement et réalise l'orientation vers un établissement adapté.

Dans les faits, chaque opérateur indique ses places disponibles sur le logiciel DNA et l'OFII (régional ou local) oriente les ménages en fonction de la configuration proposée dans l'hébergement et de la situation des demandeurs d'asile.

En fin d'année 2023, l'OFII a mis en œuvre de nombreuses évolutions dans la gestion des places disponibles. Celles-ci ont entraîné plusieurs modifications du logiciel DNA ainsi qu'une évolution rapide de l'organisation des orientations et de l'accueil des demandeurs d'asile.

Dans ce contexte, les équipes ont dû modifier leurs pratiques et leur organisation de service rapidement et ont tenté d'accompagner au mieux ces évolutions, tout en maintenant leurs objectifs de qualité de service pour l'accueil et l'accès aux droits des usagers.

Une fois orientés sur le dispositif, les demandeurs d'asile sont accueillis en gare ou sur le lieu d'hébergement par les travailleurs sociaux référents. Ils sont intégrés dans le logement qui leur est attribué le temps de leur demande d'asile.

Un livret d'accueil est remis à la famille. Les informations suivantes sont disponibles :

- Présentation de l'association.
- Présentation du CADA, contacts.

- Adresses et numéros de téléphone.
- Explication relative à la procédure de demande d'asile.
- Règlement de fonctionnement du CADA.
- Charte des droits et libertés de la personne accueillie.
- Contrat de séjour signé par le demandeur d'asile et le responsable de service.

Cette phase d'accueil est un élément essentiel dans l'accompagnement social des publics. Elle permet de poser des bases solides facilitant la poursuite du travail engagé par l'équipe, notamment dans le cadre de la procédure de demande d'asile.

L'instruction complète des dossiers OFPRA et recours CNDA est accompagnée par les travailleurs sociaux du service.

La préparation des récits est un axe de travail important pour permettre aux usagers de comprendre les attendus lors du traitement de leur dossier papier et de la procédure d'audition.

Chaque référent veille au respect des contraintes règlementaires et à l'accès au droit des personnes hébergées.

Enfin, dans une logique de qualité de service et notamment d'accueil, la structure bénéficie d'un agent en charge de l'accueil physique et téléphonique des usagers sur l'ensemble des jours ouvrés.

2.2 Les accompagnements individuels et actions collectives

L'équipe éducative recentrée autour de la procédure d'asile est composée de huit travailleurs sociaux affectés à la prise en charge individualisée des personnes ayant un dossier en cours auprès de l'OFPRA ou de la CNDA.

Deux professionnels sont affectés plus spécifiquement au secteur de Lunéville et de Baccarat et une professionnelle est affectée au secteur de Neuves-Maisons. Ils travaillent en lien avec l'ensemble des partenaires locaux, avec le concours des municipalités.

Une professionnelle à temps partiel spécialisée sur les aspects juridiques et règlementaires de la demande d'asile est chargée de :

- L'organisation et l'animation des sessions de **préparation des entretiens OFPRA et CNDA**
- **La veille juridique liée à la demande d'asile.**
- L'élaboration d'une note d'actualité reprenant **les évolutions législatives et l'actualité du pôle asile dans son ensemble** (newsletter).

Un professionnel à temps plein spécialisé dans les « actions transversales » assure quant à lui :

- **La mise en place de cours d'apprentissage du français.**
- **L'inscription, le suivi des élèves,** le soutien scolaire, les activités périscolaires.
- La programmation des CLSH durant les vacances.
- **L'organisation d'actions collectives à visées éducatives :** soutien à la parentalité, accès à la santé, accès et découverte de la culture locale, socialisation et apprentissage de la langue, découverte de l'environnement et mobilité, activités sportives etc. Elles sont organisées avec l'implication des travailleurs sociaux en charge de l'accompagnement individuel, en lien étroit avec les partenaires associatifs locaux.

2.3 La configuration et l'évolution des sites d'hébergement

Le service se doit d'offrir à chaque ménage accueilli de bonnes conditions d'hébergement, pour lui permettre un quotidien digne et sécurisé (axe stratégique n°3 du projet de service).

En 2023, l'offre d'hébergement est composée de **60 logements** :

Communes	Typologie logement							
	Studio	T1	T2	T3	T4	T5	T6	Total
Nancy		7	1	5	1		1	15
Malzéville		4	4	1	2			11
Neuves-Maisons	7				1			8
Vandœuvre-lès-Nancy				3	3			6
Baccarat				2	1	2		5
Lunéville				1	2			3
Maxéville				1	2			3
Saint-Max				1	2			3
Essey-lès-Nancy				1	1			2
Villers-lès-Nancy				2				2
Jarville					1			1
Champigneulle			1					1
Total	7	11	6	17	16	2	1	60

- 7 studios au Foyer Aristide Briand à Neuves-Maisons (AGAFAB), dont 1 studio PMR (adapté pour personne à mobilité réduite)
- 3 appartements du T3 au T4 à Lunéville
- 5 logements du T3 au T5 à Baccarat
- 44 appartements en diffus du studio au T.6 en parc public et privé sur la Métropole et Champigneulle

Le Pôle Asile de l'AARS a mis l'accent en 2023 sur l'optimisation du parc locatif afin d'améliorer la qualité des logements, particulièrement sur l'axe énergétique. L'objectif étant de remplacer les logements les plus énergivores et ceux en moins bon état, **tout en prenant en compte l'évolution des besoins des publics accueillis durant leur demande d'asile.**

Le CADA a ainsi pu ouvrir une nouvelle colocation d'hommes isolés à Champigneulle et procéder au remplacement de 2 logements.

Pour renforcer cet axe de travail, en décembre 2023, la direction a validé le détachement d'une travailleuse sociale en charge de la prospection locative, à 0,7 ETP sur cette mission.

2.4 L'expression des usagers

Comme le prévoit la loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale, le CADA s'est attaché comme à l'accoutumée à mettre l'utilisateur au cœur du dispositif.

Au-delà du cadre législatif, la participation des publics accueillis, appelés également « experts du vécu », constitue un axe stratégique du projet d'établissement.

Le CADA a dû faire preuve de souplesse, d'adaptation et d'ingéniosité pour accompagner l'expression des publics, pour qui cela constitue parfois un exercice complexe.

Le service s'implique pour faire participer ses usagers au conseil régional des personnes accompagnées et accueillies (CRPA) afin de leur permettre de s'exprimer sur les politiques publiques. Un usager du CADA a souhaité proposer sa candidature à l'élection des représentants des usagers et a pris ses fonctions auprès de la fédération des acteurs de la solidarité (FAS) à la suite de son élection.

Grâce à un questionnaire diffusé à tous les usagers, **le service a pu recueillir de nombreuses informations inhérentes à la satisfaction des publics accueillis.** Le résultat de ces questionnaires est intégré à ce rapport d'activité.

2.5 Les outils de pilotage

Un dossier individuel informatisé est ouvert pour chaque personne dès son arrivée.

Plusieurs fichiers partagés permettent la centralisation des informations, favorisant ainsi la qualité et la continuité du service proposé. Ces fichiers comprennent des éléments factuels relatifs à la configuration de chaque ménage et des éléments caractéristiques de chaque membre composant l'unité familiale.

Les bases de données permettent d'optimiser significativement le travail du référent social.

2.6 Les groupes d'analyse des pratiques

Les séances d'analyse des pratiques se sont poursuivies dans la continuité des années précédentes. En 2022 et 2023, le cabinet GOLSTEIN et ASSOCIES a accompagné l'équipe à **l'analyse de ses pratiques, à la prise de recul, particulièrement importante face aux changements constants de l'environnement de travail.**

L'objectif de ces séances est la confrontation des pratiques de chacun et la contribution collective à l'amélioration des prises en charge. Ces séquences mensuelles de 3 heures permettent de conforter et de fédérer les acquis de l'expérience des professionnels, tout en abordant la prise de distance nécessaire à l'exercice de leurs missions.

2.7 Les évaluations internes/externes et le projet d'établissement

- Évaluation interne et externe 2020/2021 :

Conformément à la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'Action sociale et médico-sociale, le service s'est soumis une seconde fois à l'exercice de l'évaluation interne, puis externe, en 2020.

Certaines de ces actions et préconisations ont été amorcées en 2020, puis en 2021.

Dans un second temps, la démarche d'évaluation externe a permis de conjuguer le diagnostic interne et d'apporter un véritable travail de distanciation.

Initiée en septembre 2020, cette démarche a aboutie en février 2021 avec une restitution des résultats en équipe.

Compte tenu de nouvelles directives, **les prochaines évaluations devront être réalisées en 2026 avec un dépôt du rapport en 2027.**

- Projet d'établissement :

Le projet d'établissement initialement programmé en 2022 n'a pas pu être réalisé. L'année 2023 ayant été impactée par un changement de chef de service, la direction a donc fait le choix de reporter la révision du projet d'établissement à l'année suivante pour permettre à la nouvelle arrivée d'en assurer le suivi.

Un travail d'identification d'un cabinet pouvant accompagner la démarche a été fait au cours de l'année et permettra une mise en place de la démarche en 2024 dans de bonnes conditions.

3 LES DONNÉES CHIFFRÉES

3.1 Les provenances et nationalités des personnes accueillies par le CADA

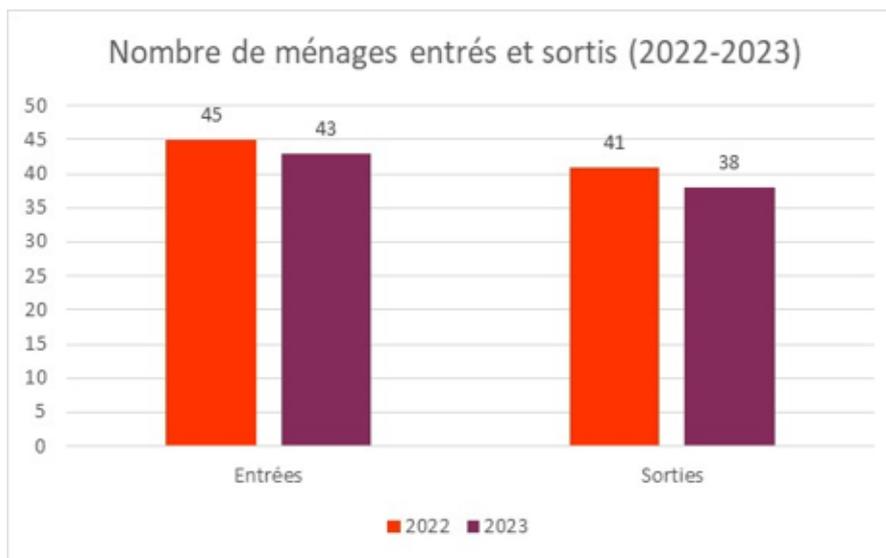
Nationalités	2022	2023
Géorgienne	30	44
Afghane	41	41
Albanaise	25	25
Arménienne	14	25
Turque	4	13
Bangladaise	6	10
Nigériane	8	9
Congolaise	12	8
Guinéenne	8	8
Angolaise	7	8
Syrienne	7	6
Libyenne	6	6
Iranienne	3	5
Bosniaque	13	4
Serbe	4	4
Ivoirienne	3	4
Marocaine	1	4
Russe	10	3
Rwandaise	2	3
Péruvienne	1	3
Sénégalaise	2	2
Pakistanaise	0	2
Camerounaise	2	1
Somalienne	2	1
Ethiopienne	1	1
Soudanaise	1	1
Tchadienne	1	1
Vénézuélienne	1	1
Gabonaise	0	1
Portugaise	0	1
Kosovare	4	0
Macédonienne	4	0
Erythréenne	3	0
Irakienne	3	0
Egyptienne	1	0
Mauritanienne	1	0
Moldave	1	0
Sierra-Léonaise	1	0
Togolaise	1	0
Total	234	245

Comme en 2022, les 3 pays les plus représentés sont la Géorgie, l’Afghanistan et l’Albanie.

Le nombre de personnes en provenance de Géorgie reste en augmentation. Sur la totalité, presque 18 % des personnes prises en charge sont issues de Géorgie et 17 % d’Afghanistan. Les personnes de nationalités albanaises représentent 10,5 %.

3.2 Le taux d’occupation et les admissions et sorties du dispositif

L’agrément du service est passé à 198 places à compter de mai 2023. Avec un taux d’occupation de 81 %, ce sont 56 779 nuitées qui ont été proposées par le CADA en 2023.



Si le taux d’occupation est stable, le nombre d’admissions et de sorties réalisées est en légère baisse.

3.3 La typologie des personnes accueillies

En 2023, 245 personnes ont été prises en charge au CADA, ce qui représente 107 ménages.

Sur ces 107 ménages accompagnés, 52 % sont des personnes seules et 29 % des couples avec enfants.

Nous notons une légère augmentation du nombre de famille avec enfants corrélée à une diminution du nombre de femmes isolées avec enfants.

Typologie des ménages pris en charge	2023				
	Ménages	En %	Dont adultes	Dont enfants	Total personnes
Hommes isolés	49	46%	49	-	49 (20%)
Femmes isolées	7	6%	7	-	7 (3%)
Femmes isolées avec enfant(s)	16	15%	16	36	52 (21%)
Couples sans enfant	4	4%	8	-	8 (3%)
Couples avec enfant(s)	31	29%	62	67	129 (53%)
Total ménages	107		142	103	245

Typologie des ménages pris en charge	2022				
	Ménages	En %	Dont adultes	Dont enfants	Total personnes
Hommes isolés	50	47%	50	-	50 (21%)
Femmes isolées	6	6%	6	-	6 (3%)
Femmes isolées avec enfant(s)	20	19%	20	46	66 (28%)
Couples sans enfant	6	6%	12	-	12 (5%)
Couples avec enfant(s)	24	23%	48	52	100 (43%)
Total ménages	106		136	98	234

3.4 La durée de séjour

Les données ci-dessous rendent compte de la durée du séjour au départ des ménages, tous statuts confondus.

Chaque sortie dépend de la durée de la procédure de demande d'asile (délais OFPRA, CNDA, etc.), ainsi que de la complexité des délais d'attribution de places d'hébergement ou de logement adaptées pour les bénéficiaires d'une protection internationale.

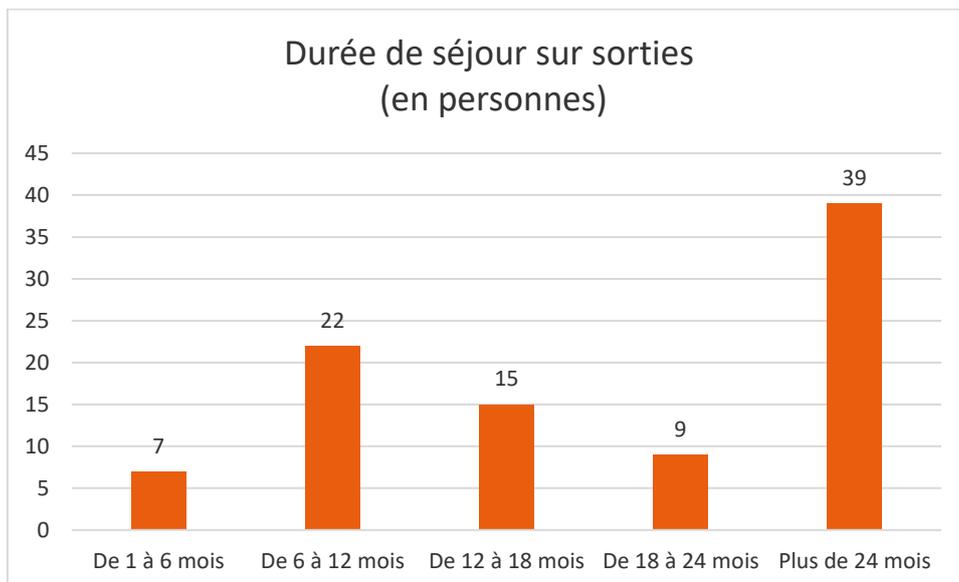
Durée de séjour pour les personnes sortie en 2023			
Nombre de journées réalisées	Personnes	Moyenne en jours	Moyenne en mois
61 866	92	672	22,11

Durée de séjour pour les personnes sortie en 2022			
Nombre de journées réalisées	Personnes	Moyenne en jours	Moyenne en mois
55 752	79	705	23,20

La durée de prise en charge moyenne a diminué de 1,1 mois par rapport à l'année précédente.

En 2023, 39 personnes ont une durée de prise en charge de plus de 24 mois, soit 6 de plus qu'en 2022.

Nous pouvons également constater que le nombre de procédures ayant une durée supérieure à 24 mois est important, et a augmenté.



3.5 Les dossiers

La constitution et le suivi des dossiers OFPRA et CNDA représente la partie centrale de l'accompagnement administratif de l'équipe sociale. En parallèle, la professionnelle chargée de la préparation aux convocations de l'OFPRA et de la CNDA apporte une aide complémentaire aux personnes.

En 2023, 64 dossiers ont été déposés (36 à l'OFPRA et 28 à la CNDA) au cours de la prise en charge au CADA.

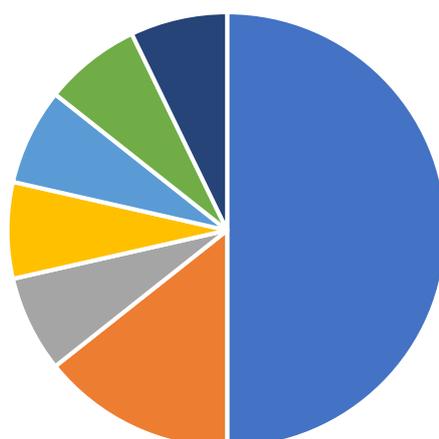
Le nombre de dossiers déposés a augmenté entre 2022 et 2023, dans la continuité des années précédentes.

En 2023, 12 ménages ont obtenu une réponse positive de l'OFPRA, c'est un chiffre en forte diminution.

Les obtentions de protection ont diminué de 21 points par rapport à l'année précédente, passant de 43 % à 22 %.

Statuts obtenus	Accords 2022	Accords 2023
OFPRA	20	12
CNDA	4	2
Total	24	14
TOTAL DOSSIERS DÉPOSÉS	55	64

Pays de provenance des bénéficiaires de la protection internationale (BPI)



■ Afghanistan ■ République du Congo ■ Éthiopie ■ Géorgie ■ République de Guinée ■ Maroc ■ Syrie

Les ménages ayant obtenu un statut de réfugié proviennent d’Afghanistan pour la moitié d’entre eux.

3.6 L’interprétariat

Les coûts d’interprétariat sont en légère diminution.

Actes d’interprétariat – Traduction	Demande d’asile OFPRA	Demande d’asile CNDA	Vie quotidienne	Santé	Actions collectives	Aspect institutionnel	Totaux
Nombre de pages	18	55	23	-	-	7	103
Coût	567 €	2 318 €	765 €	-	-	500 €	4 150 €
Nombres d’unités téléphoniques	130	170	493	74	14	103	984
Coût	5 542 €	6 733 €	18 907 €	2 755 €	720 €	3 709 €	38 366 €
Totaux coût 2023	6 109 €	9 051 €	19 672 €	2 755 €	720 €	4 209 €	42 516 €
Totaux coût 2022	13 562 €	4 805 €	17 360 €	2 375 €	3 285 €	5 298 €	46 685 €

La demande d’asile comprend l’accueil, la préparation OFPRA – CNDA, la traduction de documents et la gestion de la sortie.

La vie quotidienne comprend la scolarité, les droits administratifs (accès et maintien), l’hébergement et les entretiens de recadrage.

L’aspect institutionnel concerne les entretiens avec la cheffe de service (aux différentes étapes de la procédure, entretien disciplinaire, rappel au cadre, etc.).

4 LES STATUTS ET SORTIES

Nature des statuts sur présents	Nombre de dossiers 2022	Pourcentage 2022	Nombre de dossiers 2023	Pourcentage 2023
Procédure normale	47	20,09%	44	17,96%
Procédure accélérée	43	18,38%	35	14,29%
Déboutés P.O.S (pays d'origines sûrs)	25	10,68%	54	22,04%
Déboutés de la demande d'asile	53	22,65%	29	11,83%
Protection subsidiaire	32	13,67%	24	9,80%
Réfugiés CNDA	11	4,70%	11	4,49%
Réfugiés OFPRA	23	9,83%	36	14,69%
Régularisation	-	-	12	4,90%
Total	234	100%	245	100%

Ce tableau nous permet de mettre en perspective le statut des personnes accompagnées en 2023.

Le nombre de personnes accueillies bénéficiant d'une procédure normale poursuit sa régression depuis trois ans. **Le taux de personnes déboutées de la demande d'asile reste stable** avec une augmentation des déboutés issus des pays d'origine sûrs et une diminution des personnes issues des autres pays.

Le nombre de personnes ayant obtenu un statut de réfugié à l'OFPRA est en augmentation. De plus, plusieurs personnes ont obtenu d'autres droits au séjour.

4.1 Les réfugiés

La qualité de réfugié est reconnue, au titre de la Convention de Genève, à toute personne dont les craintes de persécution reposent sur l'un des motifs suivants : appartenance à un groupe ethnique ou religieux, à un groupe social particulier.

Les personnes l'obtenant peuvent bénéficier de droits sociaux immédiatement (Revenu de Solidarité Active (RSA), allocations familiales, allocations logement).

La dématérialisation des services publics impacte l'accès aux droits des publics ayant obtenu une protection. En effet, ils ne maîtrisent souvent pas assez la langue et l'outil numérique pour être acteur à part entière de la démarche. Les travailleurs sociaux leur permettent d'accéder à leurs droits, mais les délais de traitement sont longs.

L'accès à l'ouverture d'un compte bancaire s'est avéré complexe en 2023, les banques ne reconnaissant parfois pas les documents préfectoraux à la suite de plusieurs changements.

En conséquence, l'accès à un logement ou à un hébergement reste complexe et long.

En 2023, 47 personnes (36 en OFPRA et 11 en CNDA) étaient statutaires contre, 34 l'année précédente.

4.2 Les protections subsidiaires

En cas de protection subsidiaire, le demandeur d'asile, ne relevant pas de la Convention de Genève, doit établir devant l'OFPRA (ou la CNDA) qu'il est exposé dans son pays à l'une des menaces graves suivantes :

- La peine de mort ou le risque d'exécution.
- La torture, des peines ou traitements inhumains ou dégradants.
- Une menace grave contre sa vie résultant d'un conflit armé.

En 2023, 24 personnes étaient bénéficiaires de cette protection (contre 32 en 2022).

4.3 Les déboutés

Les personnes déboutées de la demande d'asile ont un délai d'un mois après réception du courrier de la CNDA pour quitter le logement mis à leur disposition. Ce délai leur est notifié lors d'un entretien formalisé avec la cheffe de service et une attestation de fin d'hébergement OFII est remise et signée.

83 personnes (dont 54 déboutés P.O.S) ont été déboutées de leur demande d'asile en 2023.

4.4 Les régularisations

12 personnes ont obtenu des droits au séjour en 2023 pour les motifs suivants : santé, travail, vie privée et familiale.

4.5 Les orientations

Pour les personnes ayant obtenu un statut ou une protection subsidiaire, le niveau d'autonomie est évalué. L'orientation du ménage ou de la personne dépendra également de sa situation sociale, de sa composition familiale et de sa situation financière.

À la marge, certains ménages sans statut souhaitant rester sur le territoire ont trouvé une solution personnelle dans leur réseau proche.

Orientations à la sortie du CADA	2022		2023	
	Ménages	Personnes	Ménages	Personnes
Départ volontaire, solution individuelle	16	27	15	31
Logement avec accompagnement	5	11	5	15
Aide au retour volontaire (ARV)	4	7	4	11
C.H.R.S., SIL	3	7	4	20
Résidence sociale	3	4	3	3
H.U.A.S	6	16	2	5
Hébergement d'urgence	2	4	2	3
Exclusion	1	1	2	2
IML	-	-	1	2
CPH	1	1	-	-
Total	41	79	38	92
Encore suivis au 31 décembre	65	155	69	153

En 2023, 17 ménages ont été accompagnés par le service vers des dispositifs de droit commun.

Les sorties vers le logement et les structures d'accompagnement concernent les ménages ayant obtenu une protection ou un droit au séjour.

Les départs volontaires concernent principalement des personnes déboutées de la demande d'asile qui ont trouvé des solutions individuelles par le biais de leur réseau.

Les demandes d'aide au retour volontaire (ARV) sont légèrement en augmentation pour la seconde année consécutive.

5 LES ACTIONS COLLECTIVES MENÉES PAR LE CADA

5.1 Actions culturelles et de loisirs

L'insertion dans le tissu social passe aussi par un accompagnement à la vie sociale et culturelle. Cet accompagnement peut se faire grâce à différentes actions d'animations. Celles-ci permettent d'établir une dynamique collective qui facilite l'apprentissage, favorise la communication, motive et rend les publics plus acteurs de leur intégration et de leur parcours.

Au cours de l'été 2023, de nombreuses actions ont été organisées pour les usagers du CADA. Certaines ont pu être mutualisées avec les autres services du Pôle Asile : CPH, CLEOL, HUDA et MADA.

Les thématiques abordées ont concerné :

- L'accès à la culture
- La découverte de la nature
- La pratique d'activités sportives
- L'accès aux loisirs

En 2023, l'équipe a souhaité proposer des actions tout au long de l'année. Elles constituent en effet de précieux outils d'évaluation et d'action éducative qui permettent de travailler de manière transversale l'apprentissage du français, la socialisation, la confiance en soi, etc.

Le travailleur social en charge des actions collectives a ainsi pu proposer des animations autour de :

- L'accès à la parentalité : ateliers raconte-tapis, journée des familles et spectacle proposé dans ce cadre
- L'alimentation : ateliers cuisines du monde à la boîte à cuisine et au centre social La Clairière
- L'accès à la culture : visites de musées

Enfin, face aux difficultés de mobilisation sur les permanences de la conseillère numérique du Pôle Asile, **de nouveaux ateliers mutualisés ont pu être proposés aux usagers, à titre expérimental.**

Ils visent à les accompagner vers l'autonomie de manière concrète : en partant de leurs outils (leur smartphone ou mode d'accès) **et de leurs besoins repérés** par l'ensemble des travailleurs sociaux (accéder au portail OFPRA, écrire un mail, scanner avec un téléphone, prendre un rendez-vous médical sur Doctolib, etc.)

En fin d'année, un bilan positif de ces ateliers a pu être dressé. Avec la contribution des participants, de nouvelles thématiques ont été proposées pour poursuivre leur adaptation aux besoins.

L'équipe a souhaité poursuivre son travail de construction de nouvelles actions tout au long de l'année 2024.

5.2 Actions de soutien scolaire et apprentissage du français

Les enfants accueillis peuvent bénéficier de soutien scolaire et les adultes des groupes d'apprentissage du français.

L'apprentissage du français fait partie intégrante de l'accompagnement des familles en CADA.

Une bénévole propose des cours de français deux fois par semaine au CADA. Ils sont prioritairement destinés aux usagers ne pouvant bénéficier de cours à l'extérieur faute de place. Les cours individuels à domicile sont destinés aux personnes ayant des problèmes médicaux ou aux mères de jeunes enfants ou isolées.

Un contrat d'engagement contractualise la mobilisation des adultes pour ces séquences d'apprentissage.

Le travailleur social en charge des actions transversales assure l'orientation vers les cours proposés par les associations locales ou vers les cours proposés au CADA.

5.3 Participation au CRPA

Au cours de l'année 2023, plusieurs usagers du CADA ont activement pris part aux plénières du conseil régional des personnes accompagnées et accueillies (CRPA) organisées par la fédération des acteurs de la solidarité (FAS).

Il s'agit d'une **instance de participation qui a pour objectif de favoriser l'expression de la parole des personnes touchées par les situations de précarité.**

Elle permet à ces personnes, considérées comme des experts du vécu concernant la question de pauvreté et d'exclusion sociale, d'apporter leur regard et leur avis et d'émettre des propositions sur les politiques publiques.

Accompagnés de travailleurs sociaux, ces usagers ont contribué à ces deux rencontres. Ils ont bénéficié des informations fournies par les intervenants invités, participant activement aux échanges et à la formulation de propositions concrètes, synthétisées ensuite à l'intention des autorités publiques.

Notre engagement dans le CRPA a été renforcé par l'élection, en juin, d'un usager du CADA en tant que délégué CRPA pour le département. Dans ce cadre, il a bénéficié d'une formation de deux jours.

5.4 Action Gynécologie Sans Frontière

L'équipe du Pôle Asile propose **une action destinée aux femmes pour les informer sur leur santé et leurs droits en lien. Elle est animée avec Gynécologie sans frontières.** Les thématiques abordées sont décidées lors de chaque rencontre par les participantes. Elles peuvent, par exemple, porter sur la grossesse, la contraception, l'égalité femmes-hommes, le consentement...

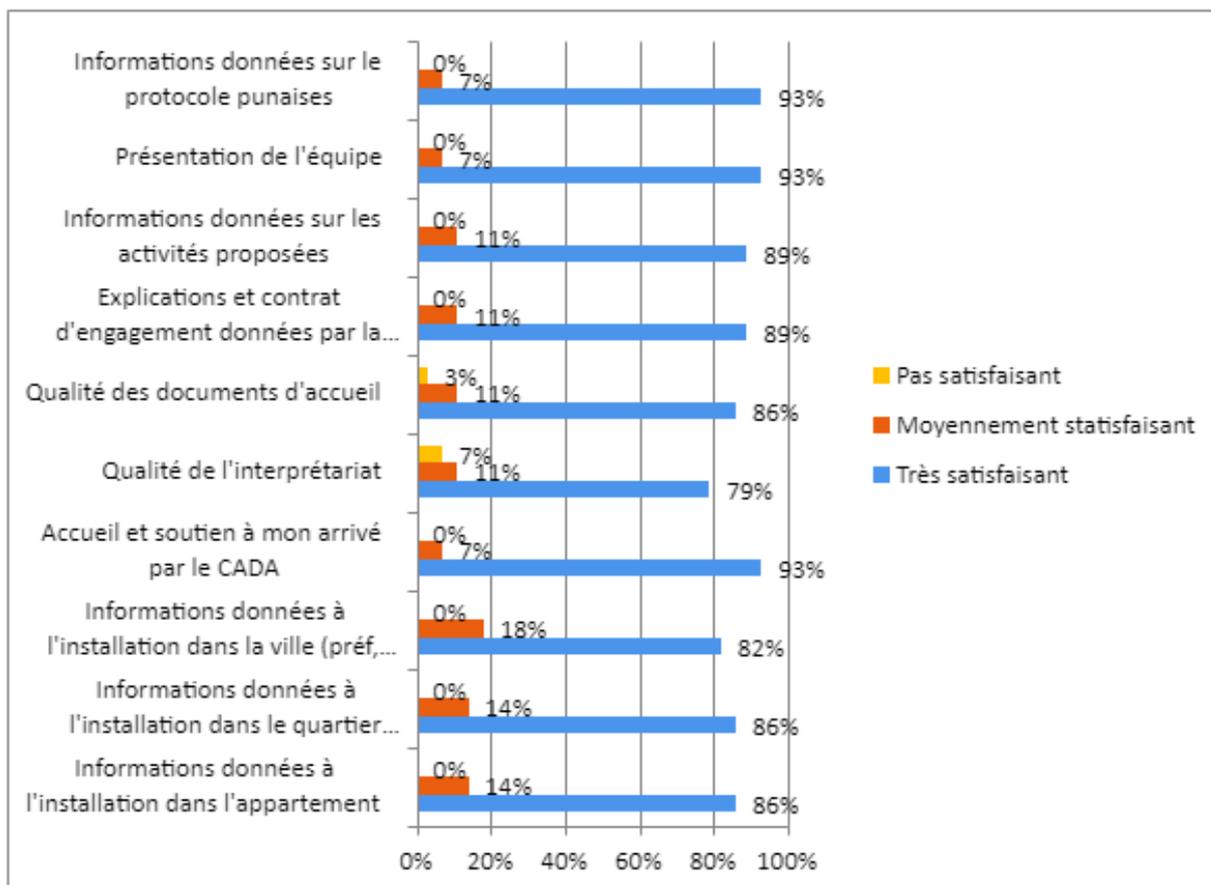
Cette action est particulièrement importante pour répondre au besoin du public féminin spécifiquement vulnérabilisé lors du parcours de demande d'asile.

6 L'ÉVALUATION ET LA SATISFACTION DES USAGERS

Comme évoqué précédemment, le service a pu s'appuyer sur des questionnaires de satisfaction distribués à l'ensemble des ménages. Ils nous permettent de recueillir le niveau de satisfaction des usagers en deux temps : 1 mois après l'arrivée et après 6 mois de prise en charge.

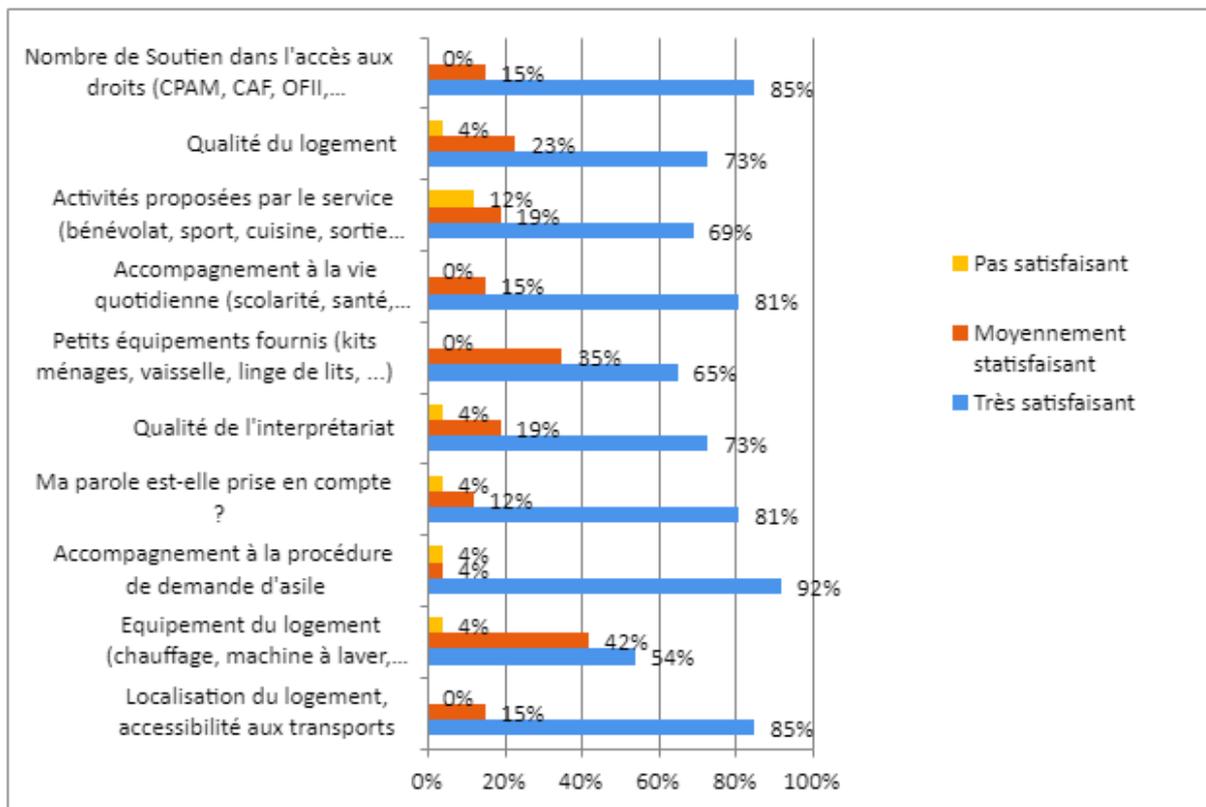
- **Résultats des questionnaires à 1 mois :**

46 questionnaires ont été distribués en 2023, le taux de retour était de 61 %.



- **Résultats des questionnaires à 6 mois :**

26 questionnaires ont été rendus sur 43, soit 60 % de retours.



Les retours des questionnaires usagers font ressortir **un très bon taux de satisfaction globale**, tout comme les échanges formels et informels.

Ils ont également permis de faire ressortir certains axes d'amélioration, en particulier après 6 mois de prise en charge :

- **Les activités proposées par le service :** elles ne semblent pas encore suffisamment nombreuses pour répondre à la demande de tous les usagers. De nouvelles thématiques et actions ont donc été proposées par l'équipe.
- **L'équipement des logements :** le kit d'accueil a été enrichi cette année de quelques produits supplémentaires. Le renouvellement et l'adaptation de certains aménagements se sont poursuivis.

7 CONCLUSION ET PERSPECTIVES 2024

L'année 2023 a été marquée par une poursuite de la reprise des arrivées, notamment liée à un contexte géopolitique instable.

L'équipe du CADA a connu plusieurs mouvements de professionnels tant au niveau des fonctions d'encadrement qu'éducatives. Le chef de service en poste a quitté ses fonctions en début d'année, laissant le poste vacant jusqu'au mois de mai.

La création de l'extension de 15 places sur un nouveau secteur géographique a permis d'embaucher un travailleur social supplémentaire et de venir renforcer l'équipe.

L'adaptation et l'amélioration du parc d'hébergement se sont poursuivies en 2023. Il convient néanmoins de continuer la transformation de certaines places familles peu exploitées en places pour personnes isolées.

En 2023, l'équipe a pu poursuivre sa dynamique de développement des actions collectives. Ces temps fortement plébiscités par les ménages ont pris toute leur place dans l'accompagnement. En fin d'année, l'équipe a invité l'ensemble des ménages à partager un repas participatif, un spectacle a pu être proposé à cette occasion.

Le travail en lien avec la conseillère numérique s'est accentué en 2023 avec la proposition de nouveaux ateliers mutualisés à l'échelle du Pôle.

Initiée en 2022, la recherche de bureaux, afin de proposer une meilleure accessibilité pour le public et également pour être plus proche des autres services du pôle asile, n'a pas pu aboutir en 2023, bien que plusieurs pistes aient été explorées, elle se poursuivra en 2024.

Enfin, la fin d'année a été marquée par de nombreux changements opérés par l'OFII dans la gestion des orientations et la gestion des disponibilités via le logiciel DNA. Ils ont nécessité une très grande réactivité des opérateurs et une adaptation rapide qui a complexifié l'organisation du travail et la gestion des places d'hébergement. Le service a pris en compte les nombreux changements tout en s'attachant à maintenir la qualité d'accueil et d'accompagnement de tous les usagers.

L'adoption en fin d'année par le gouvernement de la loi dite "immigration" est également un élément important qui viendra impacter significativement en 2024 les droits des étrangers et le parcours de demande d'asile. L'association devra donc se mobiliser pour permettre l'adaptation des compétences et des services, pour veiller à la compréhension et à l'accès aux droits des usagers dans ce nouveau cadre légal.

ANNEXES

Annexe 1 : Bilan GSF2023



Pôle Asile

Bilan action transversale 2023

Prévention en santé féminine Groupe de parole des femmes/GSF.

Cette année encore, les groupes de paroles de femmes ont permis de réunir les femmes accompagnées sur les différents dispositifs de Pôle Asile autour de thématiques spécifiques et choisies par elles.

L'augmentation du rythme de l'instruction des procédures induits une diminution des durées d'accompagnement et un plus grand turnover. De fait, la fidélisation des participantes est plus compliquée, mais celles qui ont pu participer aux ateliers ont tout de même apprécié de se recentrer sur elles et de ne plus être assignées au rôle de demandeur d'asile pendant quelques heures.

Loin de la gestion de l'attente, les groupes de paroles sont un excellent outil de prévention en santé féminine. Sans avoir pour objet la procédure de demande d'asile, ni leur situation administrative, les ateliers font souvent écho aux traumatismes de leur vie d'avant.

Que ce soit les persécutions subies au pays d'origine, sur la route de l'exil ou encore du fait des conditions de vie à leur arrivée sur le territoire français, les femmes apprennent trop souvent à se taire.

« *Tais-toi* » est d'ailleurs la traduction littérale du patronyme de l'une d'entre elles.

A l'heure où les réformes politiques envisagent de restreindre les droits à la couverture santé, il est important de renforcer toutes les actions qui permettront de protéger les plus vulnérables.

Se réapproprier son histoire et sa place de femme. Comprendre et connaître son corps pour ne plus être l'objet de croyances. S'autoriser à être soi pour choisir sa propre voie.

L'ambition est grande et chaque petit pas participe au cheminement.





Ateliers de groupe 2023	<p>Mensuel, entre janvier et décembre (avec suspension août) sur les sites de l'AARS.</p> <p>Deux ateliers ont également été mis en œuvre à Baccarat, à destination des femmes du Lunévillois</p>	4
Ateliers personnalisés 2023	<p>Sur proposition de la sage-femme qui anime les ateliers collectifs, des temps individualisés sous forme de visite à domicile d'environ 1h, ont été proposés et très appréciés par les femmes éloignées des parcours de soin. Ces temps ayant pour objet d'offrir un espace de parole, d'information et de prévention axé sur les problématiques qui ne peuvent pas être abordées lors d'ateliers collectifs.</p>	3
Ateliers dépistage IST	<p>En partenariat avec AIDES54 et le CEGIDD de la MGEN, une campagne de prévention dépistage des IST, à destination des femmes et des hommes accompagnés par les dispositifs du pôle, a été mise en œuvre sur les sites de la Mothe, Neuves-Maisons et Toul.</p> <p>30 participants et 26 dépistages effectués</p>	3
Thématiques	<p>Le cycle menstruel Fonctionnement du corps féminin, le tabou des règles, modes de protections et hygiène féminine.</p> <p>La grossesse Les différentes étapes de la conception à la naissance, le suivi gynécologique et obstétrique avant, pendant et après la grossesse, la place sociale de la femme enceinte et de la mère.</p> <p>Prendre soin de soi Alimentation, cocooning, bien être.</p> <p>La contraception Présentation des différentes méthodes contraceptives, déconstruction des croyances et de l'Interruption Volontaire de Grossesse.</p> <p>Le suivi gynécologique Prévention, suivi médical.</p>	
Les participants	<p>Majoritairement des femmes seules ou accompagnées de leurs enfants non scolarisés.</p> <p>Public accompagné par les dispositifs CADA, CAES, CPH, HUDA, MADA.</p> <p>Des hommes ont également participé aux ateliers de prévention des IST.</p>	70

	Les nationalités et langues des participantes sont diverses (Albanaise, Géorgienne, Arménienne, Albanaise, Congolaise, Angolaise, Ivoirienne, Erythréenne, Syrienne, Afghane, Libanaise, Bangladaise).	
<p>Les animatrices</p> <p><i>Bérengère FIORINI (CAES), Clara de BODAVILLA (MADA), Caoutar SAYOURI (HUDA), Caroline BRENDEL (CADA), Chloé LEMERCIER (HUDA), Sotheavy PEN (HUDA), Joséphine DUCLOVEL (Pôle).</i></p>	<p>Les ateliers sont animés par Valérie Georges (bénévole pour GSF et Sage-femme en activité à la maternité régionale de Nancy) et coanimés par les TS référents de l'action sur les différents services du Pôle.</p> <p>Les supports relatifs à l'action sont partagés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux ateliers : Inscription via les travailleurs sociaux référents. • Compte-Rendu ateliers : Les co animatrices rédigent et mettent en ligne les compte-rendu des actions. <p>Des titres de transport peuvent être mis à disposition (sur demande).</p> <p>Les services d'interprétariat peuvent être mobilisés, mais dans le cadre de groupe de parole, l'utilisation de l'interprétariat par téléphone n'est pas appropriée. (Usage principalement dans le cadre des visites de la maternité).</p>	7
Dons en nature	<p>Des kits hygiène composés de protections périodiques sont remis aux participantes (en moyenne 3 paquets par participantes)</p> <p>Valérie GEORGES apporte régulièrement des produits d'hygiène mis à disposition des intervenants GSF par les associations partenaires (protections périodiques, lait bébé, produits d'hygiène corporel)</p>	

Les Perspectives pour 2024 :

L'action GSF se poursuivra en 2024, le partenariat avec GSF sera reconduit et Valérie Georges reste engagée sur le projet.

Les ateliers à destination des femmes ne pouvant se déplacer jusqu'à Nancy seront plus fréquents avec la **mise en œuvre d'ateliers délocalisés**. (Les modalités doivent encore être définies _ Rythme : tous les mois ou tous les deux mois. Secteur : Baccarat/Lunéville et aussi Ludres, Toul et Neuves-Maisons).

Le choix des thématiques abordées continuera à être initié principalement par les participantes.

Afin de ne pas faire reposer toute l'action sur notre seule animatrice, **nous allons essayer de trouver d'autres professionnels souhaitant se mobiliser bénévolement dans les actions de prévention en santé féminine et d'autre part, organiser des ateliers hors les murs** visant à rapprocher les femmes accompagnées par nos dispositifs des différentes structures existantes sur l'agglomération nancéenne.

Les actions de prévention dépistage IST organisées cette année ont été ouvertes aux hommes. A cette occasion, leur souhait de bénéficier d'actions semblables à celles proposées aux femmes a été exprimé pour la première fois.

Le projet de proposer des ateliers de prévention en santé aux hommes accompagnés par le Pôle Demande d'Asile prend corps.

Le docteur TONDON s'est engagé à animer les ateliers réunissant les hommes du Pôle sur des ateliers thématiques. La coanimation sera assurée par les travailleurs sociaux masculins du pôle.



The poster features a central image of two hands clasped together, one appearing to be of a different skin tone or age than the other. The background is dark with faint, abstract patterns. In the top left corner, there are stylized icons of a male symbol (♂) in orange and a female symbol (♀) in teal. In the top right corner, there is a teal virus-like icon with spikes. The text is centered and reads:

Atelier

Prévention santé :

Le corps de l'autre

Proposé par le CADA et le HUDA

Animé par le Docteur Nicolas Tondon

30 JANVIER - 13 FEVRIER 2024

de 9h30 à 11h30

18 Boulevard de la Mothe
à Nancy

 13 Direction
Dommartemont Arrêt
Cinéma





Annexe 2 : 14 fiches actions transverses



APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

Activité :

Enseignement du Français Langue Etrangère et cours d'alphabétisation

Objectifs :

Permettre aux adultes d'accéder à l'apprentissage de la langue française dès leur arrivée au service. Favoriser l'intégration en France. Satisfaire aux règles de fonctionnement du CADA

Partenaires :

Bénévoles pour les cours sur sites (locaux du CADA) et individuels à domicile. Dans les associations pour les cours collectifs : ALAFA, Réponse, Clairière, Centre Social Jéricho

Public :

Adultes

Lieu :

Au CADA et domicile des usagers. Dans les locaux des associations partenaires à Nancy, Malzéville et Vandœuvre

Durée :

Les apprenants bénéficient d'au moins 2 séances de 2 heures hebdomadaire. Chaque bénévole sur site assure une séquence de 2 heures par semaine

Coût :

Les adhésions annuelles sont réglées par les apprenants

Commentaires :

L'apprentissage du français demeure un pilier fondamental de notre accompagnement des familles en CADA. Notre engagement se concrétise à travers un contrat d'engagement, mobilisant les adultes pour des séquences d'apprentissage.

Comme à l'année précédente, dès la rentrée scolaire 2023-2024, nous avons réorienté le public vers nos associations partenaires. Avant cela, une évaluation du niveau des participants a été réalisée afin de les diriger vers des cours externes adaptés ou de les intégrer à nos cours sur site, dispensés par une bénévole dévouée. Chaque usager bénéficie de 2 heures de cours par semaine. Nous sommes reconnaissants envers les associations qui ont répondu favorablement à notre appel, notamment ALAFA, le Centre Social la Clairière, l'Association Réponse et le Centre Social Jéricho.

Nous saluons une fois de plus l'engagement inestimable de notre bénévole, Mme Françoise BODEVING, dans la reprise des cours sur site.

L'intérêt manifesté par le public pour les cours de français demeure fort, soulignant ainsi l'importance de la langue comme vecteur d'inclusion sociale et professionnelle.

Nous avons renouvelé notre appel à bénévoles cette année, tout en demeurant attentifs à leur professionnalisation.

Activité :

Accompagnement individuel ou collectif dans la réalisation du travail scolaire

Objectifs :

Permettre à l'enfant d'avoir un interlocuteur privilégié qui répond à ses demandes, notamment celles liées à la compréhension du français

Partenaires :

Éducation Nationale, Réponse à Vandoeuvre, La Clairière sur Nancy, Bénévoles de l'AARS

Public :

Enfants primo-arrivants scolarisés, du primaire au lycée

Lieu :

Au domicile des parents ou dans les locaux des associations de quartier

Durée :

2 heures par semaine, à domicile. 2 heures minimum par semaine, dans les associations. Tout au long de l'année scolaire

Coût :

Gratuit. Pour certaines associations, les parents règlent une adhésion

Commentaires :

Le service s'est engagé à répondre aux besoins des enfants scolarisés qui nécessitent une attention particulière. Durant l'année scolaire 2023-2024, notre service a mis en place une action d'accompagnement scolaire pour une lycéenne en partenariat avec l'Association de la Fondation Étudiante pour la Ville (AFEV). Cette association s'engage activement dans la lutte contre les inégalités éducatives et favorise la création de liens solidaires entre les campus et les quartiers populaires grâce à l'engagement bénévole des étudiants.

Un aspect essentiel de notre mission demeure le soutien scolaire des enfants allophones des familles que nous accompagnons.

Pour mobiliser davantage d'étudiants bénévoles, nous avons constaté qu'au-delà des méthodes traditionnelles telles que les affiches, une campagne de sensibilisation plus large est nécessaire dans les écoles et les universités de la Métropole. En vue de faciliter les demandes de bénévolat, une boîte mail dédiée a été mise en place cette année. Malgré ces efforts, nous n'avons malheureusement pas réussi à attirer suffisamment de bénévoles pour répondre à la demande croissante d'accompagnement scolaire.

Activité :

Inscription et suivi de la scolarité des enfants

Objectifs :

Respecter la législation inhérente à l'obligation scolaire. Permettre à l'enfant d'intégrer, dans les meilleures conditions, le système scolaire français. Effectuer un travail de médiation entre les familles et l'institution scolaire. Apporter un soutien spécifique aux enfants et aux parents pendant la scolarité

Partenaires :

Éducation Nationale, enseignants des écoles maternelles, primaires, collèges et lycées

Public :

Parents et enfants primo-arrivants scolarisés, de la maternelle au lycée

Lieu :

Établissements scolaires dont dépendent les secteurs d'hébergement

Inscription :

Chaque fois qu'un enfant en âge d'être scolarisé est accueilli

Suivi :

À la carte, tout au long de l'année

Coût :

Intégré dans l'activité du travailleur social chargé des actions collectives

Commentaires :

La barrière linguistique et la méconnaissance du système scolaire français constituent des défis majeurs pour l'investissement des parents dans la scolarité de leurs enfants. Dans ce contexte, le rôle de médiateurs des travailleurs sociaux est essentiel pour les aider à s'intégrer à la vie scolaire de leurs enfants.

Nous avons entrepris plusieurs démarches visant à faciliter la scolarisation des enfants des familles primo-arrivantes. À travers des rencontres de concertation, de régulation et des bilans, nous avons collaboré étroitement avec les familles et les établissements scolaires pour renforcer la relation famille/école. Cette approche a été bien accueillie tant par les responsables d'établissements que par le personnel de l'éducation nationale.

Grâce à l'évolution législative, nous avons pu scolariser les enfants de plus de 16 ans, leur offrant ainsi de nouvelles perspectives d'avenir. Cependant, le délai de scolarisation de ces enfants s'allonge en raison de la forte demande, notamment due à l'arrivée de familles ukrainiennes. La saturation des classes UPE2A (Unité pédagogique d'enseignement pour les élèves allophones) et la nécessité de scolariser les enfants hors périmètre scolaire entraînent des temps de transport plus longs pour les élèves.

Face à l'augmentation des coûts du matériel scolaire, nous avons lancé un appel aux dons. Nous avons été agréablement surpris par la générosité de la réponse, avec une collecte de matériel scolaire organisée par une enseignante. Ce soutien nous a permis de fournir du matériel scolaire aux familles, soulageant ainsi leur charge financière.

Activité :

Balade nature dédiée aux enfants en situation de handicap

Objectifs :

Sensibiliser les enfants et leurs parents à la nature et découverte du milieu rural en France

Partenaires :

L'Association la Compagnie des ânes à Eulmont

Public :

Les enfants en situation de handicap de 6 à 12 ans accompagnés de leurs parents.

Lieu :

Eulmont

Durée :

Quatre heures

Coût :

Montant total de 150 €

Commentaires :

Le 18 juillet 2023, les enfants accompagnés de leurs parents et les travailleurs sociaux du Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile (CADA) et du Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) ont eu l'opportunité de passer une demi-journée à la Compagnie des ânes, une ferme pédagogique dédiée à l'éducation à la nature. Cette initiative visait à offrir aux participants une expérience immersive et éducative en plein air.

Dès leur arrivée à la ferme, nos participants ont été chaleureusement accueillis par un animateur nature, qui les a guidés à travers divers ateliers et activités. L'accent a été mis sur l'interaction avec les animaux de la basse-cour et les chèvres, notamment à travers un atelier de nourrissage. Cette expérience a permis aux parents et leurs enfants de mieux comprendre le fonctionnement d'une ferme et d'apprécier le lien étroit entre l'homme et la nature.

Par la suite, les participants ont eu l'occasion de se porter volontaires pour préparer les ânes en vue d'une balade nature. Une promenade d'environ une heure à travers le pittoresque village d'Eulmont a été organisée, offrant ainsi aux participants l'opportunité de découvrir la beauté de la nature environnante tout en interagissant avec les animaux. Cette balade a été agrémentée par un petit atelier d'origami, permettant ainsi aux enfants de laisser libre cours à leur créativité.

L'activité s'est conclue par un moment convivial de partage autour d'un pique-nique, offrant aux participants l'occasion d'échanger et de tisser des liens dans un cadre naturel et apaisant. L'ensemble de l'expérience a été très apprécié par le public présent, témoignant ainsi du succès de cette initiative.

Cette visite à la Compagnie des ânes a été une véritable réussite, offrant aux enfants accompagnés de leurs parents et aux travailleurs sociaux une expérience éducative et enrichissante. Nous sommes reconnaissants envers l'équipe de la Compagnie des ânes pour leur accueil chaleureux et leur engagement en faveur de l'éducation à la nature. Nous espérons pouvoir renouveler cette expérience à l'avenir et continuer à offrir des moments de découverte et de partage à notre public

Activité :

Visite parc animalier

Objectifs :

Découverte des animaux d'Europe

Partenaires :**Public :**

Familles, enfants

Lieu :

Rhodes

Durée :

Une journée

Coût :

257 €

Commentaires :

Le 8 août 2023, le Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH), la Mise à l'Abri pour Demandeurs d'Asile (MADA) et l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) ont conjointement organisé une sortie au Parc Animalier Sainte-Croix. Cette initiative a rassemblé un total de 60 personnes, accompagnées par des travailleurs sociaux, pour une journée de découverte de la faune européenne.

Les participants ont eu l'opportunité de découvrir les différents parcours du parc grâce à un circuit en petit train. Cette première phase a permis à chacun d'avoir un aperçu global des installations et des animaux présents. Par la suite, une balade commentée par les travailleurs sociaux a enrichi l'expérience en fournissant des informations sur la faune et la flore locales.

Des activités spécifiques ont également été organisées pour les enfants, notamment des animations et des sessions de nourrissage des animaux, qui ont rencontré un vif succès auprès des jeunes participants.

Cette sortie a été largement appréciée par l'ensemble des participants. Elle a non seulement offert une journée de divertissement et d'apprentissage, mais elle a également favorisé les échanges entre les familles et les professionnels. Cette expérience de mutualisation des moyens entre les différents services du pôle asile s'est avérée fructueuse, alliant économies d'échelle et interactions enrichissantes.

Activité :

Pratique du vélo

Objectifs :

Découverte de pistes cyclables du Grand Nancy

Partenaires :

La maison du vélo du Grand Nancy

Public :

Adultes

Lieu :

Nancy-Amance

Durée :

Une journée

Coût :

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires :

Le 20 juillet 2023, une sortie vélo a été organisée conjointement par le CADA et le CPH. Les participants ont eu l'opportunité de profiter d'une journée de sortie à vélo sur la voie verte reliant la ville à la campagne, à travers la trame verte et bleue. Cette expérience a été marquée par des moments de convivialité et de découvertes enrichissantes.

Le parcours à vélo a offert aux participants une immersion totale dans la nature, avec des paysages variés et préservés tout au long du trajet. La traversée de la trame verte et bleue a permis d'apprécier la biodiversité environnante et de prendre conscience de l'importance de la préservation de ces espaces.

Le point d'orgue de la journée a été le pique-nique organisé sur le domaine d'un apiculteur. Ce dernier a généreusement partagé son savoir-faire en matière de fabrication de miel et de brassage. Les participants ont eu l'occasion de découvrir les différentes étapes de production, de la récolte du nectar à la mise en pot du miel, en passant par le processus de brassage.

Une dégustation des différents miels produits sur place a permis à tous de découvrir la palette de saveurs subtiles et délicates.

Au-delà de la découverte des produits de la ruche, cette sortie a sollicité tous les sens des participants. Elle a permis de renforcer les liens entre les membres du groupe.

La sortie vélo sur la voie verte a permis d'allier découverte de la nature, convivialité et plaisir des sens. Elle a été l'occasion pour les participants de se ressourcer et de partager des moments privilégiés dans un cadre préservé.

Activité :

Sortie ludique

Objectifs :

Permettre aux familles de passer un moment de détente et de complicité entre elles

Partenaires :

Néant

Public :

Parents/enfants

Lieu :

Jeanménil

Durée :

Une journée

Coût :

714 €

Commentaires :

Le 24 août 2023, les enfants accompagnés de leurs parents et des travailleurs sociaux du CADA, CPH, HUDA et MADA ont eu l'occasion de passer une journée au parc d'attractions Fraisvertuis- City. La sortie a été un franc succès, offrant à tous une expérience enrichissante et divertissante. Dès leur arrivée, l'excitation était palpable parmi les enfants, impatients de découvrir les attractions. Les parents, ravis de partager ce moment avec leurs enfants, étaient également enthousiastes.

Les diverses attractions du parc ont permis à chacun de trouver son bonheur, des manèges à sensations fortes aux jeux plus doux adaptés à tous les âges. Les sourires et les éclats de rire résonnaient dans tout le parc, témoignant du plaisir partagé par tous les participants.

Les travailleurs sociaux accompagnateurs ont joué un rôle essentiel en assurant le bon déroulement de la journée et en veillant au bien-être de chacun. Leur présence bienveillante a contribué à créer un environnement sécurisé et accueillant pour les familles.

En fin de journée, alors que le soleil se couchait sur le parc, les visages rayonnants des enfants et des parents témoignaient de la réussite de cette sortie. Les liens familiaux ont été renforcés, et de précieux souvenirs ont été créés.

SORTIE FERME PEDAGOGIQUE



Activité :

Visite d'une ferme pédagogique

Objectifs :

Découverte de l'activité d'une ferme traditionnelle en France

Partenaires :

Néant

Public :

Enfant et parents

Lieu :

Burthecourt-aux-Chênes

Durée :

Deux demi-journées

Coût :

300 €

Commentaires :

Le 1er et le 17 août 2023, deux sorties familiales dédiées au public du CPH et CADA ont été organisées à la Ferme Pédagogique Dartoy, située à Burthecourt-aux-Chênes. Les participants ont eu l'opportunité de découvrir et d'interagir avec les animaux de la ferme, notamment en participant à la traite des vaches et au nourrissage d'une variété d'animaux tels que des chevaux, des vaches, des poules et des lapins.

Les familles, accompagnées par des travailleurs sociaux, ont partagé un moment convivial et enrichissant. La visite s'est conclue par un goûter fait maison, agrémenté de lait frais de vache. De plus, les familles ont saisi l'occasion pour acheter du lait et des œufs fermiers, contribuant ainsi au soutien de l'exploitation locale. Cette journée à la Ferme Pédagogique Dartoy a été une expérience enrichissante pour les familles, offrant non seulement un divertissement instructif, mais également un lien avec la nature et le travail agricole.

PARTICIPATION DU CADA AU CRPA



Activité :

Expression des usagers

Objectifs :

Impliquer l'usager dans la démarche de participation

Partenaires :

CRPA

Public :

Adultes

Lieu :

Maxéville

Durée :

Plusieurs journées dans l'année

Commentaires :

Le Conseil Régional pour les Personnes Accueillies et Accompagnées (CRPA) demeure un espace essentiel de dialogue et de participation, visant à donner voix aux personnes touchées par la précarité. En tant qu'instance de participation citoyenne, il offre aux individus, considérés comme des experts de leur propre vécu, l'opportunité de partager leurs perspectives, leurs avis et de formuler des recommandations relatives aux politiques publiques.

Au cours de l'année 2023, plusieurs usagers du Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ont activement pris part aux plénières du CRPA. Les usagers présents ont bénéficié des informations fournies par les intervenants invités, s'impliquant activement dans les échanges et à la formulation de propositions concrètes, synthétisées ensuite à l'intention des autorités publiques.

Le CRPA représente également un espace d'apprentissage de la citoyenneté et de débat pour notre public. La confrontation des opinions et la prise de parole constituent des étapes importantes dans leur intégration à la vie sociale et politique.

Notre implication a été renforcé par l'élection, en juin, d'un usager du CADA en tant que délégué CRPA pour le département de Meurthe-et-Moselle. L'usager élu a bénéficié d'une formation spécifique de 2 jours, intitulée "Représenter et animer le Conseil Régional des Personnes Accueillies et/ou Accompagnées". Elle visait à renforcer les compétences nécessaires pour représenter efficacement les intérêts du public au sein du CRPA.

La participation active des usagers du CADA aux plénières du CRPA, leur implication continue au sein du COPIL, ainsi que l'élection d'un délégué CRPA, sont autant de preuves de l'importance et de l'impact positif de notre engagement dans cette instance de participation démocratique.

Elle sera poursuivie en vue de favoriser une représentation inclusive et équitable des personnes touchées par la précarité dans l'élaboration des politiques publiques.

ATELIER CONFECTION DE RACONTE-TAPIS



Activité :

Fabrication de raconte-tapis

Objectifs :

Permettre aux familles d'exprimer leur talent artistique par le biais de la confection d'un raconte-tapis et valoriser leurs compétences

Partenaires :

Association Lire et Faire Lire

Public :

Familles

Lieu :

Au CADA

Durée :

Une demi-journée

Coût :

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires :

L'atelier raconte-tapis réunit deux travailleurs sociaux, une bénévole de l'association Lire et Faire Lire et plusieurs familles du CADA.

Chaque mercredi matin, ce groupe se réunit pour travailler sur le projet de fabrication d'un raconte-tapis, en utilisant la couture pour fabriquer ensemble le décor de l'histoire (tapis et éléments de décors) et les personnages. Ce projet vise à créer un outil ludique et pédagogique pour raconter des histoires aux enfants, en utilisant un support visuel interactif.

En début d'année, les participants ont sélectionné ensemble l'album jeunesse "Nénègle sur la montagne" de Benoît Charlat comme source d'inspiration pour le raconte-tapis. Cette histoire offre un contenu riche et engageant, adapté à la création d'un support narratif visuel.

La manipulation des éléments cousus permet aux enfants de mieux comprendre et de s'approprier le récit, tout en développant leurs compétences narratives et imaginatives.

Le but principal de ce projet est de stimuler l'imagination et la créativité des enfants, tout en favorisant leur apprentissage et leur développement linguistique.

Les enfants sont encouragés à structurer le récit, à exprimer leurs idées et à renforcer leur compréhension de l'histoire.

Une fois terminé, le raconte-tapis a été mis à la disposition des familles du CADA, ainsi que des bénévoles qui animent les ateliers de lecture organisés les mercredis après-midi.

Activité :

Préparation de repas d'ici et d'ailleurs

Objectifs :

Préparation et partage d'un repas, favoriser l'apprentissage de la langue, maîtriser le budget alimentaire, échanger autour de l'alimentation sur la santé

Partenaires :

Centre social la Clairière, la Boite à Cuisine

Public :

Familles

Lieu :

Nancy au Centre Social « La Clairière » et à la Boite à Cuisine

Durée :

Plusieurs ateliers d'une demi-journée

Coût :

Intégré dans le budget du CADA

Commentaires :

Au cours de cette année 2023, une variété d'événements a marqué notre calendrier, avec en point d'orgue un goûter de fin d'année organisé par les usagers et les travailleurs sociaux. L'événement a été un véritable festival de saveurs, mettant en lumière les talents culinaires des participants, qui ont préparé des pâtisseries typiques de leur pays d'origine. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous avons partagé ces délices lors d'un moment de découverte et de convivialité.

Pour enrichir cette occasion spéciale, la compagnie Histoire d'Eux a enchanté l'auditoire avec un spectacle captivant, mettant en scène les anecdotes de Nasradine. Les rires et les sourires étaient au rendez-vous, créant une atmosphère festive et inclusive.

Cette journée a non seulement renforcé les liens entre le public, mais elle a également mis à l'honneur la diversité culturelle qui fait la richesse de notre service.

VISITES MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE NANCY, ÉCOLE DE NANCY, VILLA MAJORELLE



Activité :

Ouverture culturelle

Objectifs :

Découverte des œuvres d'art et patrimoines de Nancy

Partenaires :

Les musées de la Métropole du Grand Nancy

Public :

Tout public

Lieu :

Nancy

Durée :

Deux heures

Coût :

Gratuit dans le cadre de la mission "Musées pour Tous"

Commentaires :

Durant la période estivale, notre équipe de travailleurs sociaux a organisé plusieurs visites des musées de la Métropole du Grand Nancy pour les personnes accueillies et accompagnées. Parmi les sites visités figuraient le musée des Beaux-Arts de Nancy, l'Ecole de Nancy et la Villa Majorelle.

Ces sorties ont été proposées à un groupe diversifié composé d'une dizaine de familles et de personnes isolées.

Les visites ont été réalisées par des médiatrices culturelles dont le rôle était de rendre accessible et compréhensible les œuvres d'art et le patrimoine de l'Ecole de Nancy, notamment pour les participants moins familiers avec ce domaine. Grâce à leurs explications, les visiteurs ont pu apprécier une variété d'œuvres, comprenant des tableaux ainsi que des pièces exposées dans notamment les sous-sols du musée des Beaux-Arts, en provenance de la Cristallerie de Baccarat, de Daum etc.

L'expérience fut enrichissante pour notre public, majoritairement novice dans ce domaine artistique. Les réactions témoignent d'un émerveillement face à la diversité et à la beauté des œuvres découvertes. Ces visites ont non seulement permis une ouverture culturelle, mais ont également favorisé le lien social au sein du groupe, offrant des moments de partage et de découverte qui ont marqué positivement les participants.

Activité :

Randonnée sportive à caractère loisirs

Objectifs :

Permettre aux usagers de pratiquer une activité sportive pour rompre l'isolement

Partenaires :

Néant

Public :

Adultes

Lieu :

Les montages des Vosges

Durée :

Deux sorties d'une journée

Coût :

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires :

Le 11 juillet et le 9 août 2023, une équipe de trois travailleurs sociaux dynamiques du CADA et du CPH ont organisé avec succès deux randonnées dans les montagnes des Vosges. L'objectif était de favoriser le bien-être, la cohésion et la découverte des massifs vosgiens.

Le groupe, composé d'une dizaine de participants, s'est lancé dans un parcours d'environ 12 km, traversant les sites emblématiques du lac Blanc, du lac Noir et du lac des Truites. Cette aventure a été ponctuée de moments de convivialité et de découvertes.

Tous les participants ont manifesté une grande satisfaction et ont exprimé leur plaisir à marcher en pleine nature. La météo favorable, avec un soleil éclatant, a ajouté une dimension particulièrement agréable à cette journée.

Une pause-café bien méritée a permis aux randonneurs de reprendre des forces et d'échanger dans une atmosphère détendue. Cet intermède a renforcé les liens sociaux et a consolidé le lien entre les professionnels et les usagers.

Nous sommes ravis d'annoncer que cette activité sera reconduite en 2024, suite au succès rencontré et aux retours positifs des participants. Cette action permet d'apporter un support pour favoriser le bien-être et l'inclusion sociale très intéressant.

Activité :

Découverte patrimoine et détente

Objectifs :

Faire découvrir le patrimoine local au public au travers d'un moment de détente et favoriser l'inclusion sociale

Partenaires :**Public :**

Familles

Lieu :

Les Vosges

Durée :

La journée

Coût :

Intégré dans le budget animation du service

Commentaires :

Les travailleurs sociaux intervenant dans les territoires de Lunéville et Baccarat ont organisé le 27 juillet 2023, une sortie conviviale pour les familles avec la participation des bénévoles de la Plateforme CLEOL et une bénévole de l'association ALIAS qui dispensent des cours de français respectivement à Lunéville et Baccarat. La journée a débuté par une visite enrichissante de la confiserie des Hautes-Vosges, où les participants ont eu l'occasion de découvrir la fabrication et de déguster les bonbons aux saveurs variées. Après cette visite, le groupe s'est rendu au Lac de Longemer pour un moment de détente et de convivialité. Il a partagé un apéritif, suivi d'un pique-nique. Cette pause a offert aux familles l'opportunité de profiter de la beauté de la région des Vosges et de découvrir l'un des lacs de la région. A travers cette sortie nous avons pu favoriser :

- Le renforcement des liens sociaux entre les participants
- La découverte de la région et de ses richesses culturelles et naturelles
- La promotion de la collaboration des bénévoles présents dans les territoires de Lunéville et Baccarat
- La découverte de nouveaux champs linguistiques

La visite de la confiserie des Hautes-Vosges suivie du pique-nique au Lac de Longemer a été une expérience enrichissante pour tous les participants.

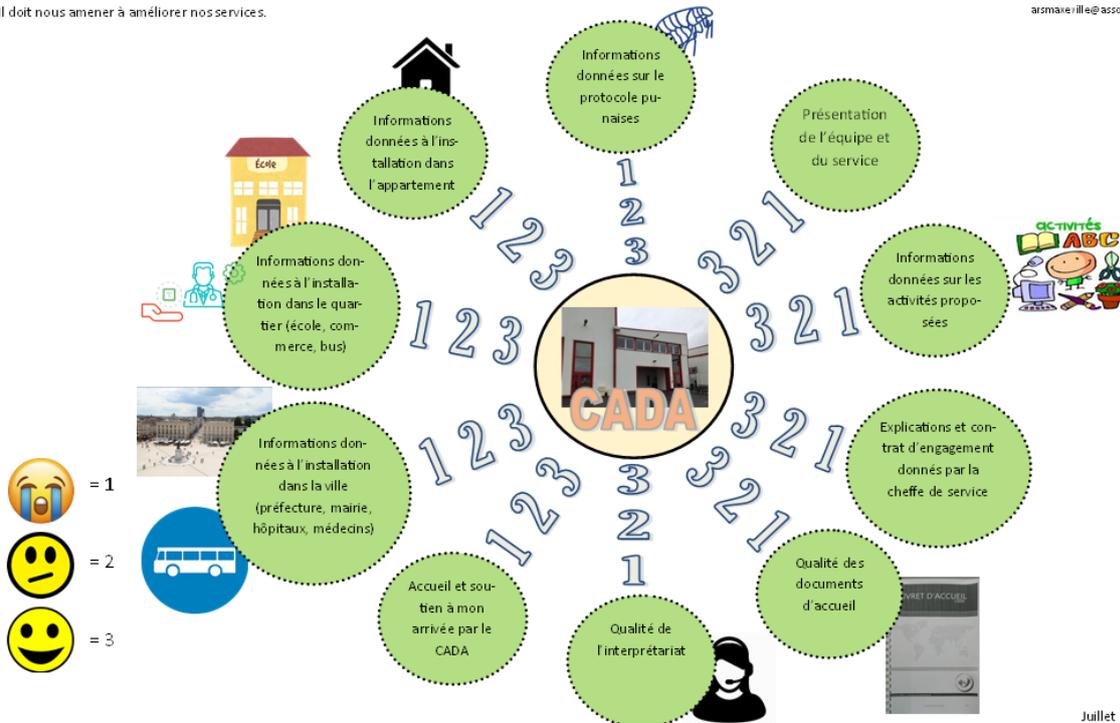
Annexe 3 : Questionnaires

Questionnaire d'entrée à 1 mois

Ce questionnaire a pour objectif de déterminer votre niveau de satisfaction par rapport à votre prise en charge au sein du dispositif CADA.

Il doit nous amener à améliorer nos services.

ARS Pôle demande d'asile
 Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles
 11 rue Jean Jaurès - 543201 Navarreille
 Tél : 03 83 36 8 6 20
 arsmareville@asso-ars.org



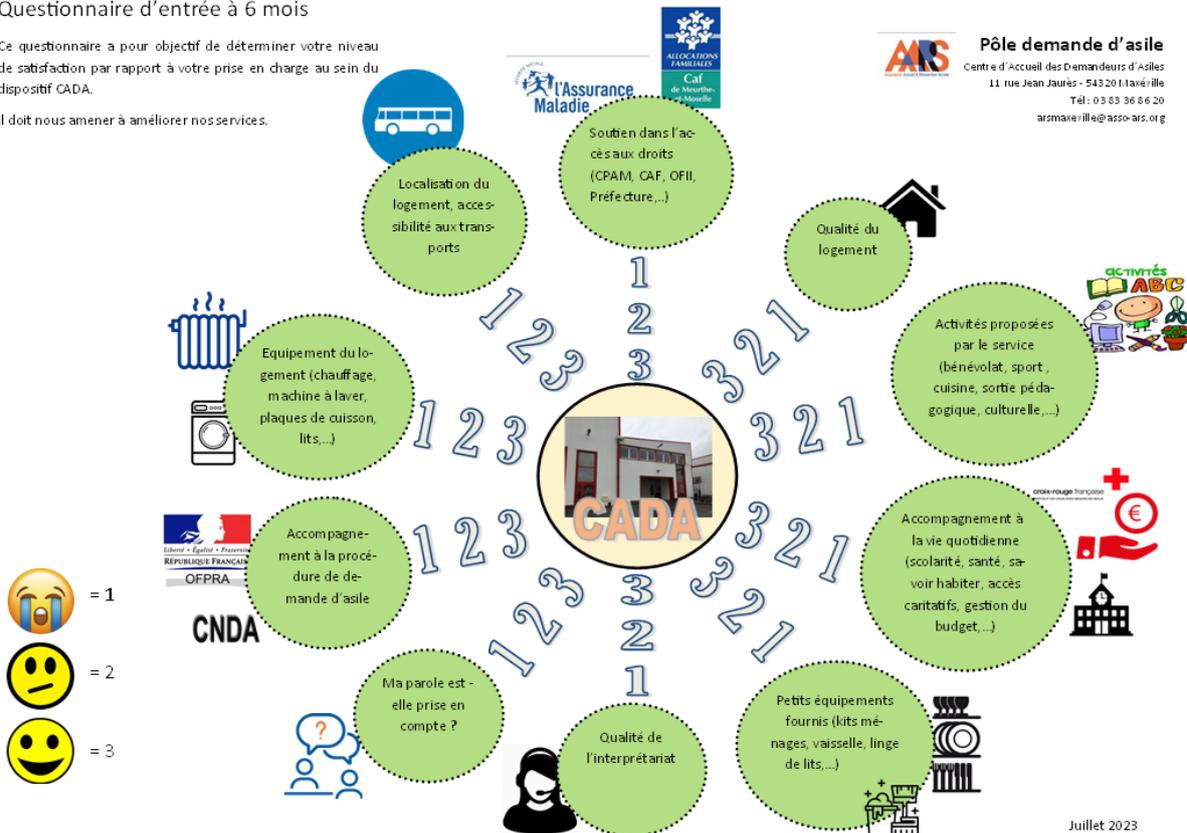
Juillet 2023

Questionnaire d'entrée à 6 mois

Ce questionnaire a pour objectif de déterminer votre niveau de satisfaction par rapport à votre prise en charge au sein du dispositif CADA.

Il doit nous amener à améliorer nos services.

ARS Pôle demande d'asile
 Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asiles
 11 rue Jean Jaurès - 543201 Navarreille
 Tél : 03 83 36 8 6 20
 arsmareville@asso-ars.org



Juillet 2023

GLOSSAIRE

ADA : Allocation pour demandeur d'asile

AARS : Association accueil et réinsertion sociale

ARV : Aide au retour volontaire

BOP : Budget opérationnel de programme

BPI : bénéficiaires de la protection internationale

CADA : Centre d'accueil pour demandeurs d'asile

CRPA : Conseil régional des personnes accompagnées et accueillies

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CLSH : Centre de loisirs sans hébergement

CNDA : Cour nationale du droit d'asile

CPH : Centre provisoire d'hébergement

DEETS : Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités

DNA : Dispositif national d'accueil

FAS : Fédération des acteurs de la solidarité

GUDA : Guichet unique pour demandeurs d'asile

HCR : Haut-Commissariat aux réfugiés

HUAS : Hébergement d'urgence avec accompagnement social

HUDA : Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile

IML : Intermédiation locative

OFII : Office français de l'immigration et de l'intégration

OFPRA : Office français de protection des réfugiés et apatrides

PMR : Personne à mobilité réduite

POS : Pays d'origine sûrs

PUMA : Protection universelle maladie

RSA : Revenu de solidarité active

SIL : Service d'insertion par le logement

SPADA : Structure de premier accueil pour demandeurs d'asile